



Association de défense du LAVANCHER

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
74400 Chamonix

Le 5 août 2012

Monsieur le Maire,

Le compte rendu de la Mairie concernant notre réunion du 23 juillet 2012 a retenu toute notre attention.

Nous nous permettons de vous adresser quelques remarques.

Dans le paragraphe 2 de la deuxième page, vous indiquez que la rénovation du télésiège s'inscrit dans un programme global de rénovation du domaine skiable des Grands Montets. Nous vous serions reconnaissant de nous faire connaître ce programme global qui peut en inquiéter plus d'un.

Dans ce même paragraphe il est écrit : « *sans extension de son périmètre, augmentation de débit* ». Faut-il lire : « **NI augmentation de débit** » ou son contraire ?

Dans le dernier paragraphe, vous faites références au PPR inondations. Au Lavancher, en termes d'inondation, nous ne connaissons que l'inondation des caves du clos des Raccards au moment de la fonte des neiges.

Nous avons, par contre, insisté sur les risques d'avalanches et de chutes de pierres que pourrait entraîner la construction d'une route forestière de 4 mètres de large. (Cette largeur nous a été indiquée très récemment par l'ONF).

Nous vous remercions des précisions que vous voudrez bien nous donner et vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Dominique Gubler

Yann Férido